

Club informatique Mont-Bruno

Séance du 31 janvier 2018

Naviguer sur le Web avec Chrome – 2e partie

Série facile Session 2

Présentateur : Sylvain Garneau

Contenu de la séance

- Retour sur la séance précédente
 - Web, site Web, page Web, application, navigateur Web, page de démarrage, page d'accueil, onglets, favoris, barre de favoris, autres favoris, dossier de favoris et navigation privée
- Un peu de vocabulaire pour bien se comprendre
 - Qu'est-ce que l'informatique et le traitement de l'information?
 - Qu'est-ce qu'un champ de saisie?
- Les autres fonctions de base de Chrome
 - La protection contre l'hameçonnage
 - La suppression de la publicité et les extensions
 - Les téléchargements
 - La recherche d'un mot dans une page Web
 - L'impression d'une partie d'une page Web et d'une image d'une page Web
 - La saisie semi-automatique
 - La barre d'adresse comme moteur de recherche
 - Les témoins (cookies en anglais)
- L'affichage adaptatif
- L'annonce de la prochaine séance
 - **Comment se retrouver sur son ordinateur** : comment placer ses informations sur son ordinateur pour s'y retrouver. Notions importantes sur les fichiers et les dossiers.
 - **Introduction à la gestion des photos sur l'ordinateur.**

Les exercices de ce document ont été développés sur un ordinateur muni du système d'exploitation Windows 10. Si votre système d'exploitation est différent, vous aurez peut-être à faire quelques ajustements aux exercices.

Windows 8 ou 8.1 : Si vous utilisez le système d'exploitation Windows 8 ou 8.1, pour faire les exercices, vous devrez utiliser votre ordinateur en mode bureau et non en mode métro. Il existe plusieurs façons de basculer Windows 8 ou 8.1 en mode bureau. En voici une :

1. si la page Accueil n'est pas affichée, frappez sur la touche **Windows** (c'est la touche à droite de la touche **Ctrl**) pour l'afficher;
2. cliquez sur la tuile **Bureau**.

Un peu de vocabulaire pour bien se comprendre

Qu'est-ce que l'informatique?

Créé en 1957, par un ingénieur allemand, le terme « Informatik » ou « Informatique » en français réfère, dès lors, au traitement automatique de l'information.

Ce n'est qu'en 1966, que l'Académie française consacre l'usage officiel du mot pour désigner la « science du traitement de l'information ».

Donc, on peut résumer en disant que l'informatique est un domaine d'activité scientifique, technique et industriel concernant le traitement automatique de l'information par l'exécution de programmes informatiques par des machines telles que : ordinateurs, robots, appareils intelligents connectés, etc.

Le traitement de l'information en informatique est orienté vers l'obtention de résultats planifiés par la transformation des données (information formatée) fournies aux applications. Simplement dit, il s'agit pour l'application de :

- lire (lecture) les données nécessaires à la production des résultats,
- mémoriser ces données afin de les utiliser,
- traiter les données reçues pour les transformer en résultats,
- écrire/afficher/émettre les résultats recherchés sur le média de sortie choisi (mémoire interne, écran, disque dur ou virtuel, clé USB, CD, DVD, haut-parleurs, etc.).

Qu'est-ce qu'un champ de saisie?

En informatique, un **champ de saisie** est une zone d'un formulaire, d'une page Web ou d'une application qui ressemble à un rectangle de taille variable à l'intérieur duquel on propose à l'utilisateur d'entrer une donnée ciblée (ex. : nom, adresse, âge, date de naissance, etc.) pour qu'elle soit ensuite utilisée par une application ou envoyée à un site Web dans le cas d'un formulaire de page Web.

Habituellement lorsqu'on passe le pointeur de sa souris au-dessus d'un champ de saisie, le pointeur se transforme en icône de sélection de texte (I) pour indiquer à l'utilisateur que cette zone peut être sélectionnée, par un clic, afin d'y écrire via le clavier un texte ou une donnée. Lors du clic sur un champ de saisie, le curseur se met à clignoter pour indiquer l'endroit où le texte entré sera éventuellement inséré.

Les champs de saisie sont normalement vides, mais parfois ils contiennent une valeur par défaut correspondant soit à la valeur la plus fréquemment utilisée ou soit à un mot décrivant la fonction du champ (ex. : Recherche).

En général, il est possible d'effectuer des opérations de copier-coller dans les champs de saisie.

Les autres fonctions de base de Chrome

Note : Tous les exercices suivants présument que le navigateur Chrome est démarré.

La protection contre l'hameçonnage

Qu'est-ce que l'hameçonnage?

L'hameçonnage consiste à créer et envoyer massivement des courriels qui ont pour objectif de tromper le destinataire afin de lui soutirer des renseignements personnels et/ou financiers de nature confidentielle. Habituellement, il s'agit d'obtenir des numéros de carte de crédit, des renseignements bancaires, des numéros d'assurance sociale ainsi que des mots de passe afin d'usurper l'identité de la victime, ou vendre ces informations à un autre individu dans le même but.

Il est parfois très difficile d'identifier une tentative d'hameçonnage car le message présente généralement un format légitime avec le logo de la société, son nom, et est rédigé en des termes

rappelant ceux utilisés par l'organisation usurpée. Le message d'hameçonnage incite le destinataire à réagir immédiatement afin d'éviter une perte financière, faire un gain ou éviter que son compte en ligne soit fermé. Habituellement, le message contient un lien qui dirigera la victime potentielle vers un site Internet ressemblant au site légitime et d'où les renseignements personnels du destinataire seront enregistrés.

Note : L'information précédente est extraite de la page sur la cybercriminalité de la Sûreté du Québec.

Comment Google aide-t-il à éviter les pièges de l'hameçonnage?

Google a conçu la fonction « **Navigation sécurisée** » pour identifier les sites Web suspects et en informer les internautes afin qu'ils puissent se prémunir contre les attaques malveillantes. En apportant des informations détaillées sur ces menaces et en affichant des avertissements, les utilisateurs sont éclairés sur les dangers potentiels de sites Web identifiés comme suspects et ils sont encouragés à ne pas utiliser ces mêmes sites Web.

Il est important de noter qu'il y a toujours un certain retard entre la diffusion d'une attaque d'hameçonnage sur Internet et sa détection par les autorités concernées telles que Google. Ainsi, la protection offerte par Google auprès de ses utilisateurs de Chrome et Gmail n'est pas absolue et il faut donc rester très vigilant à tout moment pour ne pas devenir les premières victimes d'une nouvelle attaque.

L'outil « **Navigation sécurisée** » analyse des milliards de sites Web chaque jour, à la recherche de sites suspects. Des milliers de nouveaux sites douteux sont ainsi découverts tous les jours, parmi lesquels de nombreux sites Web légitimes ayant été piratés. Ces sites suspects sont signalés par des avertissements dans les recherches Google, les navigateurs Web et les courriels Gmail pour ceux qui y sont inscrits.

Les paramètres de protection offerts par Google Chrome (*signaler automatiquement les incidents de sécurité potentiels à Google et assurer votre protection et celle de votre appareil contre les sites dangereux*) sont activés, par défaut, lors de l'installation. Vous n'avez donc rien à faire pour obtenir cette protection, mais restez toujours vigilant quand même.

Note : L'information précédente est extraite du site de Google Chrome.

Comment pouvez-vous aider Google à nous éviter les pièges de l'hameçonnage?

Quand vous trouvez un site Web qui vous semble douteux et susceptible de faire de l'hameçonnage, vous pouvez le signaler pour enquête en copiant l'adresse suivante dans la barre d'adresses de Chrome pour atteindre le formulaire de Google et signaler un site d'hameçonnage et en fournissant dans le champ de saisie **URL** l'adresse Web du site malveillant et en stipulant pourquoi vous croyez que c'est le cas dans le champ de saisie **Commentaires** :
https://safebrowsing.google.com/safebrowsing/report_phish/?hl=fr

La suppression de la publicité et les extensions

Qu'est-ce qu'une extension?

Une extension est une petite application logicielle qui modifie, améliore ou ajoute des fonctionnalités à un navigateur Web qui supporte le concept d'extension. Les extensions permettent par exemple de bloquer la publicité des sites Web, d'afficher la météo, de fournir des outils d'aide au développement Web, etc.

Une fois installées, les extensions se mettent à jour automatiquement et de façon transparente. Il n'est pas nécessaire de redémarrer le navigateur après l'installation ou la mise à jour d'une extension.

Les extensions sont toutes gratuites. Vous n'avez donc pas à vous restreindre de les utiliser. Au contraire, vous devriez visiter le **Chrome Web Store** pour découvrir ce qui vous est offert.

Google Chrome possède un système de gestion d'extensions permettant d'ajouter de nombreuses fonctionnalités au navigateur. Ces extensions sont publiées et disponibles à travers le **Chrome Web Store**.

Le **Chrome Web Store** est un magasin virtuel où on peut trouver toutes les extensions, les thèmes permettant de personnaliser son environnement Chrome, les applications qui offrent différentes fonctions, mais qui ne sont pas toutes gratuites à l'utilisation et finalement tous les jeux.

Exercice 1 : comment installer une extension sur Chrome. (Nous allons ajouter l'extension Aduard AdBlocker à Chrome.)

1. Si ce n'est pas déjà fait, ouvrez votre navigateur Chrome ;
2. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
3. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Plus d'outils**.
4. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Extensions**.
5. Dans la page qui vient d'ouvrir, vous voyez toutes les extensions qui sont déjà installées ainsi que leurs états (activée ou non). En bas de la page (vous devez peut-être utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), cliquez sur [Plus d'extensions](#).
6. Dans l'onglet **Chrome Web Store – Extensions** qui vient de s'ouvrir, recherchez les extensions de suppression de publicité offerte avec les actions suivantes :
 - 6.1. en haut à gauche de la page, le curseur d'insertion est déjà dans le champ de recherche, écrivez **ad blocker**;
 - 6.2. frappez la touche **Entrée**;
 - 6.3. les extensions de suppression de publicité les plus populaires s'affichent. Pour obtenir la liste complète, cliquez sur **Plus de résultats d'extensions** en haut à droite de la page.
7. Ajoutez à Chrome l'extension **Adguard AdBlocker** avec les actions suivantes :
 - 7.1. sur la ligne de l'extension **Adguard AdBlocker**, cliquez sur  ;
 - 7.2. dans la fenêtre qui vient d'ouvrir, cliquez sur **Ajouter l'extension**;
 - 7.3. cliquez sur le bouton **Traduire** dans la petite fenêtre qui vient d'apparaître;
 - 7.4. dans l'onglet qui s'ouvre, vous remerciant d'avoir installé AdGuard, personnalisez vos options de filtrage avec les actions suivantes :
 - 7.4.1. activez le filtre en cliquant sur  à droite de **Un filtre pour tous les compteurs et systèmes d'analyses connus**,

- 7.4.2. activez le filtre en cliquant sur  à droite de **Protection contre le hameçonnage et les sites malveillants**,
- 7.4.3. désactivez le filtre en cliquant sur  à droite de **Autoriser l'auto-promotion...**,
- 7.4.4. fermez l'onglet actif **AdGuard – meilleur bloqueur...** en cliquant sur le **X** à droite de l'onglet ;
- 7.5. fermez l'onglet **Chrome Web Store – ad blocker** en cliquant sur le **X** à droite de l'onglet;
- 7.6. constatez l'ajout, en haut de la liste, de l'extension **Adguard AdBlocker** dans votre liste d'extensions dans l'onglet **Extensions**.

Exercice 2 : comment désactiver et réactiver la suppression de la publicité sur un site. (Vous allez désactiver et réactiver la suppression de la publicité sur le site de lapresse.ca)

1. Désactivez la suppression de la publicité sur le site **lapresse.ca** avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **lapresse.ca**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.4. notez, en vous déplaçant dans la page, qu'il n'y a pas de publicité et que sous l'icône  de l'extension **Adguard AdBlocker**, un nombre vient d'apparaître , celui-ci représente le nombre d'éléments bloqués par l'extension;
 - 1.5. à droite de la barre d'adresse, cliquez sur l'icône  de l'extension **Adguard AdBlocker** (le petit chiffre pourrait être différent que 7);
 - 1.6. désactivez la suppression de la publicité en cliquant sur  à droite de **Protection sur ce site**;
 - 1.7. rafraîchissez la page en cliquant sur  en haut, à gauche de la barre d'adresse;
 - 1.8. notez qu'il y a maintenant des fenêtres publicitaires à différents endroits de la page et sur toutes les pages du site.
2. Constatez que la suppression de la publicité est toujours active pour les autres sites Web avec les actions suivantes :
 - 2.1. ouvrez un nouvel onglet en cliquant sur le petit onglet à l'extrême droite de la barre d'onglet;
 - 2.2. écrivez **journaldemontreal.com** dans la barre d'adresse;
 - 2.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 2.4. notez qu'il n'y a aucune publicité sur la page d'accueil de site du Journal de Montréal ainsi que toutes les autres pages visitées;
 - 2.5. fermez l'onglet actif (**Actualités, nouvelles et chroniques | Le Journal de Montréal**) en cliquant sur le **X** à droite de cet onglet.
3. Réactivez la suppression de la publicité sur le site **lapresse.ca** avec les actions suivantes :
 - 3.1. cliquez sur l'onglet où le site **lapresse.ca** a été téléchargé;
 - 3.2. cliquez sur l'icône  de l'extension **Adguard AdBlocker** à droite de la barre d'adresse;

- 3.3. réactivez la suppression de la publicité en cliquant sur  à droite de **Protection sur ce site**;
- 3.4. rafraîchissez la page en cliquant sur  en haut, à gauche de la barre d'adresse;
- 3.5. notez qu'il n'y a plus d'annonces sur toutes les pages du site et que l'icône gris  est passée au vert avec le nombre de publicités bloquées  (le petit chiffre pourrait être différent que 7).

Exercice 3 : comment installer une autre extension sur Chrome. (Nous allons ajouter l'extension Downloads à Chrome. Cette extension permet d'accéder rapidement à la liste des téléchargements effectués dans Chrome.)

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Plus d'outils**.
3. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Extensions**.
4. Dans l'onglet qui vient d'ouvrir, vous voyez toutes les extensions qui ont été installées ainsi que leurs états (activée ou non). En bas de la page (vous devez peut-être utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), cliquez sur [Plus d'extensions](#).
5. Dans l'onglet **Chrome Web Store – Extensions** qui vient de s'ouvrir, recherchez les extensions de suppression de publicité offerte avec les actions suivantes :
 - 5.1. en haut à gauche de la page, le curseur d'insertion est déjà dans le champ de recherche, écrivez **downloads**;
 - 5.2. frappez la touche **Entrée**;
 - 5.3. les extensions de gestionnaire de téléchargements les plus populaires s'affichent alors pour obtenir la liste complète, cliquez sur **Plus de résultats d'extensions** en haut à droite de la page.
6. Ajoutez à Chrome l'extension **Downloads** avec les actions suivantes :
 - 6.1. sur la ligne de l'extension **Downloads (Fast Downloads)**, cliquez sur  ;
 - 6.2. dans la fenêtre qui vient d'ouvrir, cliquez sur le bouton **Ajouter l'extension**;
 - 6.3. dans le menu **Installer Downloads ?**, cliquez sur **Ajouter l'extension**;
 - 6.4. constatez que l'icône  de l'extension vient de s'ajouter dans la barre d'outils à droite de la barre d'adresses;
 - 6.5. après avoir lu le message dans le menu qui vient d'ouvrir et qui pointe vers l'icône de l'extension, fermez celui-ci en cliquant sur le **X** en haut à droite du message;
 - 6.6. fermez l'onglet **Chrome Web Store – Extensions** en cliquant sur le **X** dans la partie droite de l'onglet **Chrome Web Store – Extensions**;
 - 6.7. constatez l'ajout de l'extension **Downloads** dans votre liste d'extensions dans l'onglet **Extensions** en cliquant sur l'onglet **Extensions**.
7. Apprenez à utiliser l'extension Downloads avec les actions suivantes :
 - 7.1. cliquez sur la barre d'adresse de l'onglet actif;
 - 7.2. écrivez **tourismeilesdelamadeleine.com** , puis frappez la touche **Entrée**;
 - 7.3. cliquez sur **DÉCOUVRIR LES ÎLES**;
 - 7.4. plus bas dans la page, cliquez sur  ;

- 7.5. en bas, à gauche de l'écran, cliquez sur  ;
 - 7.6. cliquez de la droite sur l'image affichée puis cliquez sur **Enregistrer l'image sous...** ;
 - 7.7. dans la fenêtre **Enregistrer sous**, cliquez sur **Téléchargements** dans la colonne de gauche, et puis, cliquez sur **Enregistrer**;
 - 7.8. notez la barre de téléchargement qui s'ouvre au bas de la fenêtre avec le nom du fichier téléchargé;
 - 7.9. cliquez sur  à droite de l'image pour passer à la prochaine image;
 - 7.10. cliquez de la droite sur la nouvelle image affichée, puis cliquez sur **Enregistrer l'image sous...** ;
 - 7.11. dans la fenêtre **Enregistrer sous**, cliquez sur **Enregistrer**;
 - 7.12. notez la barre de téléchargement au bas de la fenêtre où un autre nom de fichier téléchargé s'ajoute, fermez cette barre en cliquant sur le X à son extrême droite;
 - 7.13. cliquez sur l'icône  en haut à droite de l'écran;
 - 7.14. notez qu'en cliquant sur l'icône  , vous faites apparaître, dans un nouvel onglet **Téléchargements**, la liste des fichiers téléchargés, classés chronologiquement, et ce depuis la dernière fois que vous avez effacé cette liste ou certains éléments de la liste.
 - 7.15. cherchez des téléchargements dans la liste en utilisant l'outil de recherche; écrivez **îles** dans le champ de saisie à droite de l'icône en forme de loupe et constatez le résultat;
 - 7.16. ouvrez le contenu du premier fichier de la liste en cliquant sur son nom;
 - 7.17. visualisez le contenu du fichier et puis, fermez cette fenêtre en cliquant sur le X en haut à droite;
 - 7.18. affichez le premier fichier dans son dossier en cliquant sur **Afficher le dossier** associé au téléchargement d'intérêt et constatez la fenêtre de l'explorateur de fichier qui s'ouvre avec le dossier Téléchargements et le fichier d'intérêt en surbrillance;
 - 7.19. supprimez le fichier en surbrillance en frappant la touche **Suppr** ou **Delete** ;
 - 7.20. cliquez sur l'onglet **Téléchargements** puis rafraîchissez son contenu en cliquant sur  ;
 - 7.21. constatez que le premier fichier est maintenant supprimé mais toujours présent dans la liste de téléchargements ;
 - 7.22. affichez le deuxième fichier dans son dossier en cliquant sur **Afficher le dossier** associé au téléchargement d'intérêt et constatez la fenêtre de l'explorateur de fichier qui s'ouvre avec le dossier Téléchargements et le fichier d'intérêt en surbrillance;
 - 7.23. effacez de la liste de téléchargements le deuxième fichier en cliquant sur le X à droite du nom de fichier;
- Note : Ceci ne supprime pas le fichier du dossier Téléchargements mais seulement son nom dans la liste*
- 7.24. ouvrez l'explorateur de fichiers en cliquant sur l'icône  sur la barre des tâches et constatez que le fichier est toujours présent dans le dossier.
 - 7.25. fermez la fenêtre de l'explorateur de fichier Téléchargements en cliquant sur le X sa droite;
 - 7.26. à droite sur la ligne Téléchargements (en bleu), cliquez sur  ;
 - 7.27. effacez toute la liste de téléchargements en cliquant sur **Tout effacer**.

La recherche d'un mot dans une page Web

Note : De base, Chrome possède la capacité de lire directement les fichiers PDF sans avoir à installer le produit Adobe Acrobat Reader. Nous allons donc utiliser cette caractéristique de Chrome dans les exercices suivants.

Exercice 4 : comment rechercher un mot dans une page Web qui n'est pas en format PDF. (Vous allez rechercher le mot *Série* sur la page décrivant les présentations du mercredi et du vendredi sur le site du Club informatique Mont-Bruno.)

1. Téléchargez la page décrivant les présentations du mercredi et du vendredi avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse de la page active pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **cimbcc.org**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.4. pointez (sans cliquer) le bouton **Partage de connaissances**;
 - 1.5. descendez la souris, puis cliquez sur **Les présentations du mercredi et du vendredi**.
2. Pour rechercher le mot **Série** sur cette page, faites les actions suivantes :
 - 2.1. à droite de la barre d'adresses, cliquez sur  ;
 - 2.2. cliquez sur **Rechercher...** ;
 - 2.3. en haut à droite de la page, dans le menu qui vient d'ouvrir avec le curseur qui clignote, écrivez **Série**;
 - 2.4. à droite, au bout de la ligne sur laquelle vous avez écrit **Série**, lisez le nombre de résultats trouvés... et notez que sur la barre de défilement à droite, des lignes horizontales indiquent les positions dans la page où une occurrence du mot recherché se retrouve;
 - 2.5. plus bas dans la page, notez que la première occurrence du mot **Série** est en surbrillance plus foncée alors que toutes les autres sont en surbrillance plus pâle;
 - 2.6. pour voir la prochaine occurrence du mot **Série**, cliquez sur  sur la barre de recherche, l'occurrence suivante du mot **Série** devient alors en surbrillance plus foncée;
 - 2.7. pour voir l'occurrence précédente, cliquez sur  sur la barre de recherche;
 - 2.8. pour fermer la barre de recherche, cliquez sur le X à l'extrême droite de la barre.

Note : Le moteur de recherche de Chrome n'est pas sensible à la casse ni à la recherche du mot entier.

Exercice 5 : comment rechercher un mot dans une page Web en format PDF directement dans Chrome. (Vous allez rechercher et imprimer les notes de cours sur le téléchargement et l'installation de l'antivirus Avast.)

1. Téléchargez le calendrier des séances du site du club avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **cimbcc.org**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.4. à droite de la page, cliquez sur **Archives 2009-2017**.
2. Recherchez le mot **Avast** avec les actions suivantes :
 - 2.1. faites apparaître le moteur de recherche avec les actions suivantes :

- 2.1.1. en haut à droite de l'écran, cliquez sur  ,
- 2.1.2. dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Rechercher...** ;
- 2.2. dans le menu qui vient d'ouvrir, à l'endroit où le curseur clignote, écrivez **Avast**
- 2.3. notez que la première occurrence du mot **Avast** est affichée à l'écran en surbrillance.
3. Pour afficher les notes de cours sur l'antivirus Avast, cliquez sur le mot **Avast** qui est en surbrillance.
4. Pour imprimer les notes de cours sur l'antivirus Avast, faites les actions suivantes (vous aurez peut-être à adapter légèrement les instructions suivantes pour votre imprimante) :
 - 4.1. déplacez la souris vers le coin supérieur droit du document, puis cliquez sur  ;
 - 4.2. si vous désirez imprimer tout le document, cliquez sur **Tous** dans la fenêtre **Imprimer**, section **Pages**;
 - 4.2. si vous désirez imprimer qu'une partie du document (par exemple page 3 à 11), dans la fenêtre **Imprimer**, section **Pages**, cliquez dans le rectangle pour sélectionner les pages à imprimer, et puis écrivez **3-11** (pour imprimer les pages de 3 à 11) dans le rectangle;
 - 4.3. si nécessaire, ajustez les autres paramètres (destination, nombre de copies, etc.);
 - 4.4. cliquez sur le bouton **Imprimer**.

L'impression d'une partie d'une page Web et d'une image d'une page Web

Voici quelques trucs pour économiser de l'encre et du papier :

- ◆ imprimer uniquement la partie d'une page Web qui vous intéresse et non la page en entier;
- ◆ imprimer uniquement l'image qui vous intéresse dans une page Web et non la page en entier.

Exercice 6 : comment imprimer uniquement la partie d'une page Web qui vous intéresse et non la page au complet ? (À partir de la page de l'atelier des mordus de l'informatique sur le site du club, vous allez imprimer la section décrivant les types de présentations recherchées pour l'atelier.)

1. Affichez la page de l'atelier des mordus de l'informatique sur le site du Club informatique Mont-Bruno avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **cimbcc.org**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.4. sur la barre noire de menu, au centre de l'écran, pointez (sans cliquer) avec la souris sur **PARTAGE DES CONNAISSANCES**, puis descendez le pointeur et cliquez sur **LES ATELIERS**;
 - 1.5. plus bas dans la page **LES ATELIERS** (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), dans la section **Liste des ateliers**, cliquez sur **Atelier des mordus de l'informatique**.
2. Sélectionnez la section **Types de présentations recherchées** avec les actions suivantes :
 - 2.1. localisez la section **Types de présentations recherchées**, plus bas dans la page en utilisant la barre de défilement pour voir le bas de la page;
 - 2.2. cliquez juste à gauche du titre **Types de présentations recherchées** et, en maintenant le bouton de la souris enfoncé, déplacez le curseur de la souris après **et bien d'autres**

- sujets**, puis relâchez le bouton de la souris (le texte sélectionné est maintenant en surbrillance);
- 2.3. cliquez de la droite sur n'importe quel endroit de la zone en surbrillance;
 - 2.4. dans le menu, cliquez sur **Imprimer...**
3. Dans le menu **Imprimer**, si nécessaire, changez les paramètres d'impression, puis cliquez sur le bouton **Imprimer**.

L'impression de la section **Types de présentations recherchées** prend seulement une feuille de papier. L'impression de toute la page de cet atelier prendrait plusieurs feuilles.

Exercice 7 : comment imprimer une image d'une page Web sans imprimer toute la page qui contient cette image ? (Vous allez imprimer le bandeau logo du site du club à partir de la page ouverte dans l'exercice précédent.)

1. Utilisez la barre de défilement pour afficher le haut de la page de l'atelier des mordus de l'informatique.
2. Le bandeau logo du site, tout en haut de toutes les pages du site, est formé de plusieurs carrés avec des images dont le logo du club.
3. Imprimez le bandeau logo du site du club avec les actions suivantes :
 - 3.1. cliquez de la droite sur le bandeau logo du site;
 - 3.2. cliquez sur **Enregistrer l'image sous...**;
 - 3.3. cliquez sur le bouton **Enregistrer**;
 - 3.4. dans le coin inférieur gauche de l'écran, cliquez sur  ;
 - 3.5. dans le menu qui s'ouvre, cliquez sur **Ouvrir**;
 - 3.6. dans la fenêtre de l'application **Photos** qui s'ouvre en affichant l'image sélectionnée, cliquez sur  en haut et à droite;
 - 3.7. dans le menu **Imprimer** qui s'ouvre, remarquez que l'illustration de la page à imprimer montre que l'image sera imprimée en format **Paysage** du fait de sa forme. L'image n'est pas complète sur la page alors il faudra changer le paramètre **Ajuster** et choisir **Réduire pour ajuster**. Au besoin, changez les autres paramètres d'impression (nombre de copies, orientation, taille de la photo, mode couleur, etc.), puis cliquez sur le bouton **Imprimer**;
 - 3.8. supprimez le fichier image qui contient le bandeau logo du site du club en cliquant sur  en haut de l'écran;
 - 3.9. confirmez la suppression du fichier en cliquant sur le bouton **Supprimer**;
 - 3.10. fermez l'application **Photos** en cliquant sur le **X** en haut et à droite de l'écran.

La saisie semi-automatique pour les formulaires

Il existe deux types de saisies semi-automatiques pour les formulaires :

➤ la saisie semi-automatique gérée par Chrome

Dans cette saisie, les propositions qui vous sont faites sont les données que vous avez entrées dans le formulaire ou la page Web lors de vos visites précédentes.

Vous pouvez aussi compléter, à l'avance, certaines informations personnelles (adresse et carte de paiement) que Chrome utilisera pour vous faciliter la tâche en remplissant, pour

vous, les formulaires Web que vous voudrez utiliser. Au-delà de ces informations prédéfinies, toutes autres informations fournies dans un formulaire Web seront enregistrées et proposées, au besoin, plus tard.

Note : Il n'est pas suggéré d'utiliser cette capacité pour les cartes de paiement pour des raisons de sécurité. Il est préférable d'entrer vos informations de cartes de paiement sur demande seulement, et cela selon les règles décrites lors des séances sur la sécurité dans les transactions électroniques.

➤ la saisie semi-automatique gérée par la page Web dans laquelle vous remplissez un formulaire

Dans cette saisie, les propositions qui vous sont faites sont les entrées qui sont le plus souvent saisies par les utilisateurs-internautes, indépendamment de ce que vous avez entré sur la page lors de vos visites précédentes.

La saisie semi-automatique pour les formulaires gérée par le navigateur Chrome

Exercice 8 : comment activer la saisie semi-automatique pour les formulaires gérée par Chrome ? (Vous allez confirmer que la saisie semi-automatique pour les formulaires est activée et ajouter deux entrées d'adresse qui seront utilisées par Chrome pour vos futurs formulaires Web.)

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. En bas de la page (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), cliquez sur **Paramètres avancés** .
4. Plus bas, dans la section **Mots de passe et formulaires**, à droite de **Paramètres de saisie automatique**, cliquez sur  pour ouvrir le menu correspondant.
5. Si l'option est **Désactivé** (gris), cliquez sur le bouton  pour activer l'option et obtenir un bouton bleu  et le mot **Activé**.
6. Vous pouvez compléter, à l'avance, vos informations d'adresse que Chrome utilisera, à l'avenir, pour vous faciliter la tâche en complétant, pour vous, les formulaires Web avec les actions suivantes :
 - 6.1. cliquant sur **AJOUTER**, à droite de la ligne **Adresses**;
 - 6.2. dans le champ **NOM**, entrez d'abord votre prénom, un espace, puis votre nom de famille;
 - 6.3. dans le champ **Adresse postale**, entrez votre numéro d'adresse, un espace, puis le nom de rue et le numéro d'appartement si nécessaire;
 - 6.4. et ainsi de suite avec les autres champs **Ville, Province, Code postal, Pays, Téléphone et e-mail**;
 - 6.5. cliquez sur le bouton **Enregistrer**.

Note : Vous pouvez créer plusieurs versions d'identité que vous pourrez sélectionner selon le nom inscrit que vous utiliserez dans le formulaire Web à remplir.

Note : Dans cette page, vous pouvez également compléter, à l'avance, vos informations de carte de paiement que Chrome utilisera, à l'avenir, **mais ceci n'est pas recommandé pour des raisons de sécurité**.

7. Fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Pour désactiver la saisie semi-automatique, il suffit de refaire les instructions 1 à 5 de cet exercice pour obtenir le bouton gris  et le mot **Désactivé**.

Exercice 9: comment modifier ou supprimer les données existantes pour la saisie semi-automatique dans les formulaires gérée par Chrome ? (Vous allez modifier ou supprimer une des deux entrées d'adresse créées dans l'exercice précédent.) On en a créé seulement une

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. En bas de la page (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), cliquez sur **Paramètres avancés** .
4. Plus bas, dans la section **Mots de passe et formulaire**, à droite de **Paramètres de saisie automatique**, cliquez sur  pour ouvrir le menu correspondant.
5. À droite de l'item d'adresse ou de cartes de paiement que vous voulez modifier ou supprimer, cliquez sur , puis cliquez sur **Modifier** ou **Supprimer**.
6. En cliquant sur **Supprimer**, l'item choisi sera immédiatement supprimé.
7. En cliquant sur **Modifier**, vous pourrez modifier le contenu de l'item sélectionné avec les actions suivantes :
 - 7.1. dans le champ que vous voulez modifier, cliquez à l'endroit que vous désirez, puis faites votre modification et répéter pour toutes les informations à changer;
 - 7.2. cliquez sur **Enregistrer** pour appliquer vos changements ou sur **Annuler** pour ne rien changer.
8. Si vous avez terminé, fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Exercice 10: comment utiliser la saisie semi-automatique dans les formulaires gérés par Chrome ? (Cet exercice requiert que vous ayez déjà activé la saisie semi-automatique des formulaires et rempli une adresse dans Chrome. Sur le site de Radio-Canada, vous allez utiliser un des formulaires de concours pour entrer vos coordonnées.)

1. Téléchargez la page des concours de Radio-Canada avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **ici.radio-canada.ca/concours**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**.
2. Cliquez sur **Accéder au concours** du premier concours actif de la liste des concours offerts par Radio-Canada.
3. Cherchez et cliquez, dans la page de présentation du concours, sur le bouton permettant de participer à celui-ci ou d'atteindre le formulaire d'inscription.
4. Complétez automatiquement les champs du formulaire d'inscription avec les actions suivantes :
 - 4.1. dans le formulaire d'inscription, double-cliquez sur la case pour entrer le prénom;

- 4.2. dans le menu qui s'ouvre sous la case **Prénom**, pointez (sans cliquer) sur chaque prénom disponible pour voir apparaître les données de formulaire correspondantes, puis cliquez sur le prénom à utiliser;
- 4.3. complétez manuellement l'information requise pour le concours qui ne serait pas incluse dans les données supportées par Chrome tel que l'âge;
- 4.4. terminez votre inscription au concours en cliquant sur le bouton **Soumettre**.

Exercice 11 : comment effacer toutes les informations enregistrées dans la saisie semi-automatique pour les formulaires gérées par Chrome ? (Nous allons effacer les informations de saisie automatique et constater le résultat dans le menu *Paramètres de saisie automatique* de Chrome.)

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Cliquez sur **Plus d'outils**.
3. Cliquez **Effacer les données de navigation...**
4. Cliquez sur l'onglet **Paramètres avancés**.
5. Dans la fenêtre **Effacer les données de navigation**, onglet **Paramètres avancés**, faites les actions suivantes :
 - 5.1. placez un crochet, en cliquant sur la case à gauche de l'option **Données de saisie automatique**;
 - 5.2. effacez les crochets à gauche de toutes les autres options;
 - 5.3. en haut à droite de la fenêtre, choisissez la période de temps à couvrir lors de la suppression en cliquant sur la valeur actuelle pour voir les options disponibles (**Toutes les périodes, Dernière heure, Dernières 24 heures, 7 derniers jours, Les 4 dernières semaines**) et faire votre choix;
 - 5.4. cliquez sur le bouton **EFFACER LES DONNÉES**.
6. Dans la fenêtre **Paramètres** qui vient d'ouvrir, dans la section **Mots de passe et formulaire**, à droite de **Paramètres de saisie automatique**, cliquez sur  pour ouvrir le menu correspondant.
7. Constatez que les données de saisie automatique inscrites dans la période sélectionnée ont été supprimées ainsi que toutes les autres informations qui ont été entrées dans des champs de formulaire (si seul le mot **AJOUTER** est présent, ceci indique qu'il n'y a plus d'adresses ou de cartes de paiement enregistrées).
8. Fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Note : Attention - Si vous utilisez Chrome, sur plusieurs appareils, en mode connecté avec un compte Google et que vous avez activé l'option de synchronisation, l'effacement de données de navigation va aussi se répercuter sur vos autres appareils.

La saisie semi-automatique pour les formulaires gérée par le site Web visité

Exercice 12 : comment utiliser la saisie semi-automatique de la page d'accueil de Google ? (Vous allez chercher des pages contenant les mots *disque dur externe* en écrivant seulement le mot *disque*; notez que cette saisie semi-automatique est gérée par la page de Google et non par votre navigateur Chrome.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche de Google avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **google.ca**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**;
2. Écrivez **disque**.
3. Notez qu'un menu offrant plusieurs suggestions de recherches commençant par **disque** est apparu.
4. Cliquez sur **disque dur externe** pour obtenir la liste des pages contenant les mots **disque**, **dur** et **externe**.

La saisie semi-automatique pour les mots de passe

Il existe deux types de saisies semi-automatiques pour les mots de passe :

- la saisie semi-automatique gérée par le navigateur Chrome
Dans ce cas, les interactions et la sauvegarde des mots de passe sont contrôlées par votre navigateur Chrome situé sur votre ordinateur.
- la saisie semi-automatique gérée par le site qui requiert un mot de passe
Dans ce cas, les interactions et la sauvegarde des mots de passe sont contrôlées par le site Web visité situé sur le serveur hébergeant le site.

***Note : Attention** - lorsque vous utilisez la saisie semi-automatique pour les mots de passe gérée par Chrome, les mots de passe sont enregistrés localement sur votre appareil ou sur le serveur de Google si vous travaillez en mode connecté (compte Google) avec synchronisation sur tous vos appareils. Cela signifie que quiconque (incluant un virus) ayant accès à votre ordinateur pourrait potentiellement accéder à ces sites et obtenir cette information. Vous ne devez donc utiliser cette fonction que pour des sites pour lesquels une usurpation d'identité n'a pas de conséquences significatives pour vous. Vous ne devriez donc pas utiliser cette fonction sur un site sur lequel vous pouvez faire des transactions financières, sur un site contenant des informations personnelles ou sur un site de messagerie électronique.*

*Pour cette raison, nous vous conseillons d'utiliser le site d'**Hydro-Québec**, pour faire cet exercice, car il n'y a pas vraiment de risques financiers à le faire et en plus vous pourriez vous inscrire à la facturation électronique et utiliser leurs outils d'évaluation de votre performance énergétique.*

La saisie semi-automatique pour les mots de passe gérée par Chrome

Exercice 13 : comment activer la saisie semi-automatique pour les mots de passe gérée par Chrome ?

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. En bas de la page (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), cliquez sur .
4. Plus bas, dans la section **Mots de passe et formulaires**, à droite de **Gérer les mots de passe**, cliquez sur  pour ouvrir le menu correspondant.

5. Si l'option est **Désactivé** (gris), cliquez sur le bouton  pour activer l'option et obtenir un bouton bleu  et le mot **Activé**.
6. Pour se connecter automatiquement aux sites Web dont l'identifiant et le mot de passe ont été enregistrés, activez l'option **Connexion automatique** en cliquant sur le bouton  à sa droite pour obtenir un bouton bleu  .

Note : L'exercice suivant n'est requis que si vous n'avez pas déjà un accès Internet à votre compte chez Hydro-Québec. Si vous avez déjà un code d'accès et un mot de passe, sautez au prochain exercice.

Exercice 14 : comment créer votre Espace Client sur le site d'Hydro-Québec pour ensuite utiliser la saisie semi-automatique pour les mots de passe enregistrés par Chrome ? (Sur le site d'Hydro-Québec, vous allez créer un compte client sur la page *Mon Espace Client* et demander à Chrome de mémoriser votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, ensuite vous allez accéder au site en utilisant la saisie semi-automatique. Notez que le nom d'utilisateur s'appelle *Code d'accès* sur le site d'Hydro-Québec.)

1. Créez-vous un Espace Client pour obtenir votre code d'accès et votre mot de passe pour le site d'Hydro-Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page d'accueil du site d'Hydro-Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.1.2. écrivez **hydroquebec.com/residentiel/** ;
 - 1.1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.2. en haut à droite de la barre de menus, cliquez sur le bouton **Me connecter**;
 - 1.3. dans la section **ACCÉDER À MON ESPACE CLIENT**, cliquez sur le bouton **Créer Mon Espace client**;
 - 1.4. cliquez dans le champ de saisie sous **Choisissez votre code d'accès**, puis écrivez votre nouveau code d'accès (pour connaître les règles à suivre pour choisir un code d'accès valide, pointez le point d'interrogation correspondant);
 - 1.5. cliquez dans le champ de saisie sous **Choisissez votre mot de passe**, puis écrivez votre nouveau mot de passe (pour connaître les règles à suivre pour choisir un mot de passe valide, pointez le point d'interrogation correspondant);
 - 1.6. cliquez dans le champ de saisie sous **Confirmer votre mot de passe**, puis écrivez de nouveau votre nouveau mot de passe;
 - 1.7. cliquez dans la case à gauche de **Je ne suis pas un robot**;
 - 1.8. cliquez sur le bouton **Prochaine étape**;
À cette étape, le site pourrait vous signifier que le code d'accès que vous avez choisi existe déjà et que vous devez faire un autre choix tout en vous proposant une valeur disponible. Si c'est le cas, entrez un nouveau code d'accès et cliquez sur le bouton **Prochaine étape**.
 - 1.9. poursuivez votre inscription en complétant les informations d'identification (vous devez avoir en main votre dernière facture afin d'y trouver votre **Numéro de client** et votre **Numéro de facture**;
 - 1.10. cliquez sur le bouton **Prochaine étape**;
 - 1.11. dans la fenêtre **Google Smart Lock** qui est apparue, cliquez sur le bouton **Enregistrer**;

- 1.12. pour confirmer l'enregistrement, cliquez sur l'icône de clé  à gauche de l'étoile sur la barre d'adresse et lisez le message **Mots de passe enregistrés pour ce site : votre identifiant ******* dans la fenêtre qui s'ouvre;
 - 1.13. cliquez sur **OK** pour fermer cette fenêtre;
 - 1.14. terminez votre inscription et mémorisez votre code d'accès et votre mot de passe pour utilisation ultérieure;
 - 1.15. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en pointant le pointeur de la souris sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
2. Accédez au site d'Hydro-Québec en utilisant la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
 - 2.1. en haut à droite de la barre de menus du site, cliquez sur **Me connecter** ;
 - 2.2. remarquez que la saisie semi-automatique des mots de passe a complété les champs de saisie **Code d'accès** et **Mot de passe** ;
 - 2.3. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session** pour accéder à votre Espace client d'Hydro-Québec;
 - 2.4. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en pointant le pointeur de la souris sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
 - 2.5. fermez l'onglet **Hydro-Québec | Accueil** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet.

Note : Si vous avez fait l'exercice précédent avec création d'un Espace client chez Hydro-Québec, sautez l'exercice suivant.

Note : L'exercice suivant requiert que vous ayez déjà un accès Internet à votre compte chez Hydro-Québec. Si vous n'avez pas un code d'accès et mot de passe chez Hydro-Québec, faites plutôt l'exercice précédent et sautez cet exercice.

Exercice 15 : comment utiliser la saisie semi-automatique pour les mots de passe enregistrés par Chrome ? (Sur le site d'Hydro Québec, vous allez demander à Chrome de mémoriser votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, ensuite vous allez accéder au site en utilisant la saisie semi-automatique. Notez que le nom d'utilisateur s'appelle *Code d'accès* sur le site d'Hydro Québec.)

1. Enregistrez votre code d'accès et votre mot de passe pour le site d'Hydro Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page d'accueil du site d'Hydro Québec avec les actions suivantes :
 - 1.1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 1.1.2. écrivez **hydroquebec.com/residentiel/** ;
 - 1.1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.2. en haut à droite de la barre de menus du site, cliquez sur **Me connecter**;
 - 1.3. dans la section, ACCÉDER À MON ESPACE CLIENT, cliquez dans le champ de saisie sous **Code d'accès**, puis écrivez votre code d'accès;

- 1.4. cliquez dans le champ de saisie sous **Mot de passe**, puis écrivez votre mot de passe;
- 1.5. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session**;
- 1.6. dans la fenêtre **Google Smart Lock** qui est apparue, cliquez sur le bouton **Enregistrer**;
Note : pour ne pas enregistrer et ne plus revoir cette demande, tout simplement cliquez sur **Jamais**.
- 1.7. pour confirmer l'enregistrement, cliquez sur l'icône de clé  à gauche de l'étoile sur la barre d'adresse et lisez le message **Mots de passe enregistrés pour ce site** : *votre identifiant ****** dans la fenêtre qui s'ouvre;
- 1.8. cliquez sur **OK** pour fermer cette fenêtre;
- 1.9. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en cliquant sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
2. Accédez de nouveau au site d'Hydro-Québec en utilisant la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
 - 2.1. en haut à droite de la barre de menus du site, cliquez sur **Me connecter**;
 - 2.2. remarquez que la saisie semi-automatique des mots de passe a complété les champs de saisie **Code d'accès** et **Mot de passe**.
 - 2.3. cliquez sur le bouton **Ouvrir une session** pour accéder à votre Espace client d'Hydro-Québec;
 - 2.4. déconnectez-vous du site d'Hydro-Québec en cliquant sur votre nom en haut, à droite de la fenêtre, tel que  puis en cliquant sur **Quitter** ;
 - 2.5. fermez l'onglet **Hydro-Québec | Accueil** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet.

Exercice 16 : comment gérer le contenu de la saisie semi-automatique pour les mots de passe enregistrés par Chrome ? (Nous allons utiliser l'outil de gestion des mots de passe de Chrome).

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. En bas de la page (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir le bas de la page), cliquez sur .
4. Plus bas, dans la section **Mots de passe et formulaires**, à droite de **Gérer les mots de passe**, cliquez sur  pour ouvrir le menu correspondant.
5. Plus bas dans cette page, sous la section **Mots de passe enregistrés**, vous trouverez la liste des sites Web pour laquelle vous avez choisi d'enregistrer l'identifiant et le mot de passe. Pour chacun des sites de la liste, vous pouvez supprimer l'identifiant et le mot de passe sauvegardés ou voir le mot de passe sauvegardé avec les actions suivantes :
 - 5.1. à l'extrême droite du site Web visé, cliquez sur .
 - 5.2. pour supprimer le site Web de la liste des sites Web pour lesquels l'identifiant et le mot de passe sont enregistrés, cliquez sur **Supprimer**;
 - 5.3. pour visualiser l'information enregistrée pour le site Web, faites les actions suivantes:
 - 5.3.1. cliquez sur **Détails**,

- 5.3.2. dans la fenêtre **Détails du mot de passe enregistré**, vous voyez l'adresse Web du site et l'identifiant utilisé pour le site Web,
 - 5.3.3. pour visualiser le mot de passe, cliquez sur  ,
*Note : si on vous demande un mot de passe dans la fenêtre qui s'ouvre, entrez le mot de passe de **Windows** associé au compte utilisateur identifié à droite de **Nom d'utilisateur** (il s'agit du mot de passe que vous utilisez pour ouvrir votre session Windows au démarrage de votre ordinateur), et puis cliquez sur **OK***
 - 5.3.4. quand vous avez terminé la lecture de l'information, cliquez sur **OK**.
2. Toujours plus bas dans cette page, sous la section **Jamais enregistrés**, vous trouverez la liste des sites Web pour lesquels vous avez choisi, lorsque demandé par Chrome, de ne jamais enregistrer le mot de passe. Pour supprimer un site Web de cette liste et ainsi recevoir la demande d'enregistrer le mot de passe du site à votre prochaine connexion à ce site, cliquez sur le **X** au bout de la ligne du site.

La saisie semi-automatique gérée par le site qui requiert un mot de passe

Exercice 17 : comment utiliser la saisie semi-automatique du nom d'utilisateur et du mot de passe du site outlook.com ? (Notez que cette saisie semi-automatique est gérée par le site outlook.com et non par le navigateur Chrome.)

Attention : Bien que cette option soit disponible, le Club informatique Mont-Bruno ne recommande pas que vous l'utilisiez pour des raisons de sécurité et de protection de vos informations personnelles.

1. Activez la saisie semi-automatique du site outlook.com avec les actions suivantes :
 - 1.1. téléchargez la page **outlook.com** avec les actions suivantes :
 - 1.1.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner,
 - 1.1.2. écrivez **outlook.com**,
 - 1.1.3. frappez la touche **Entrée**;
 - 1.2. cliquez sur **Se connecter**.
2. Enregistrez votre identifiant de messagerie électronique Outlook (ou Hotmail) et votre mot de passe correspondant avec les actions suivantes :
 - 2.1. au-dessus du bouton **Suivant**, écrivez votre identifiant de Compte Microsoft;
 - 2.2. cliquez sur **Suivant**;
 - 2.3. écrivez votre mot de passe;
 - 2.4. cliquez sur **Maintenir la connexion**;
 - 2.5. cliquez sur le bouton **Se connecter**;
 - 2.6. complétez, si nécessaire, les étapes de vérification de votre identité par Microsoft lorsque vous avez activé la vérification en deux étapes;
 - 2.7. si une fenêtre demande si vous voulez que Google Chrome enregistre votre mot de passe pour ce site, cliquez sur **Jamais**.
3. Expérimentez la saisie semi-automatique du nom d'utilisateur et du mot de passe d'outlook.com avec les actions suivantes :
 - 3.1. fermez votre navigateur Chrome;
 - 3.2. démarrez à nouveau votre navigateur Chrome;
 - 3.3. si outlook.com n'est pas votre page de démarrage, téléchargez la page **outlook.com** comme précédemment;

- 3.4. notez que vous avez accès à votre boîte de réception sans avoir entré votre identifiant de compte courrier Outlook et votre mot de passe; le site outlook.com a reconnu que la demande de connexion provenait d'un ordinateur ayant activé la saisie automatique du nom d'utilisateur et du mot de passe; le site d'Outlook a donc accordé l'accès sans demander ces informations.
4. Arrêtez de maintenir votre connexion active via la semi-automatique avec les actions suivantes :
 - 4.1. en haut à droite de la page, à droite du ? cliquez sur la pastille Compte  ;
 - 4.2. dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Se déconnecter**.

La barre d'adresse comme moteur de recherche

Exercice 18 : comment faire une recherche en utilisant Google qui est votre moteur de recherche par défaut dans le navigateur Chrome ? (Vous allez faire une recherche avec le mot *Tunisie*.)

1. Cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner.
2. Écrivez **Tunisie**.
3. Sous la barre d'adresse, un menu s'ouvre avec en premier, le lien vers la page d'accueil de Google avec **Tunisie** comme clé de recherche, suivi de suggestions de mots de recherche les plus fréquemment utilisés avec **Tunisie**.
4. Frappez la touche **Entrée** pour obtenir la page Google avec tous les résultats pour le mot **Tunisie**.
5. Constatez que la page de **Google** présente les résultats de recherche avec le ou les mots sélectionnés (c.-à-d. : Tunisie seule ou Tunisie avec carte, etc.).

Exercice 19 : comment changer le moteur de recherche par défaut et faire une recherche en utilisant votre nouveau moteur de recherche par défaut dans le navigateur Chrome ? (Vous allez changer le moteur par défaut pour utiliser *Bing* et faire une recherche avec le mot *Tunisie*.)

1. En haut à droite de l'écran, cliquez sur .
2. Dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Paramètres**.
3. Un peu plus bas dans cette page (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir plus bas dans la page), sous la section **Moteur de recherche**, sur la ligne **Moteur de recherche utilisé dans la barre d'adresse**, cliquez sur .
4. Choisissez un autre moteur de recherche par défaut en cliquant sur **Bing** dans le menu qui vient d'ouvrir.
5. Ouvrez un nouvel onglet en cliquant sur le dernier petit onglet gris de la barre d'onglet.
6. Écrivez **Tunisie** dans la barre d'adresse.
7. Sous la barre d'adresse, un menu s'ouvre avec en premier, le lien vers la page d'accueil de Bing avec **Tunisie** comme clé de recherche, suivi de suggestions de mots de recherche les plus fréquemment utilisés avec **Tunisie**.
8. Frappez la touche **Entrée** pour obtenir la page de Bing avec tous les résultats pour le mot **Tunisie**.
8. En bas de page, sous **Recherches associées pour Tunisie**, cliquez sur **Tunisie annonce** pour obtenir la page de Bing avec tous les résultats pour **Tunisie** et **annonce**.

9. Constatez que la page de **Bing** présente les résultats de recherche avec le ou les mots sélectionnés (c.-à-d. : Tunisie seule ou Tunisie avec annonce, etc.).
10. Fermez l'onglet **Tunisie annonce – Bing** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Tunisie annonce – Bing**.
11. Retournez à Google comme moteur de recherche par défaut avec les actions suivantes :
 - 11.1. affichez, si nécessaire, la page de l'onglet **Paramètres** en cliquant sur l'onglet **Paramètres** déjà ouvert;
 - 11.2. un peu plus bas dans cette page (vous devez utiliser la barre de défilement pour voir plus bas dans la page), sous la section **Moteur de recherche**, sur la ligne **Moteur de recherche utilisé dans la barre d'adresse**, cliquez sur Bing ;
 - 11.3. choisissez un nouveau moteur de recherche par défaut en cliquant sur **Google** dans le menu qui vient d'ouvrir;
 - 11.4. fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Les témoins (cookies)

Le témoin (appelé cookie en anglais) est constitué de quelques caractères d'information qu'un site Web enregistre sur l'ordinateur des gens qui le visitent. Les témoins ne sont pas des virus ni des espions et ils ne sont pas dangereux, contrairement à ce que pensent plusieurs personnes. Les témoins sont utiles, et dans certains cas, essentiels au bon fonctionnement des sites Web que vous visitez. Presque tous les sites importants utilisent des témoins pour faciliter la navigation de leurs visiteurs. Certains sites vont même exiger que vous acceptiez leurs témoins avant d'afficher leur page d'accueil.

À quoi servent les témoins?

Les témoins sont accessibles et enregistrés par les sites Web que vous consultez, et par les sociétés qui affichent leurs annonces publicitaires sur des sites Web, pour qu'ils puissent reconnaître le navigateur.

Les Sites Web utilisent les témoins pour les raisons suivantes :

- établir des statistiques et volumes de fréquentation et d'utilisation des éléments composant les sites Web afin :
 - d'en améliorer l'intérêt et la facilité d'utilisation
 - et de comptabiliser les activités afin de payer les redevances dues aux différents acteurs impliqués dans la livraison des services et diffusion de publicités;
- reconnaître votre navigateur comme un ancien visiteur enregistré et se souvenir de toutes les préférences qui peuvent être identifiées pendant la consultation d'un site par votre navigateur;
- personnaliser le contenu et les publicités qui vous sont présentés pendant votre consultation sur les sites Web;
- adapter la présentation des sites Web aux préférences d'affichage de votre appareil (langue utilisée, résolution d'affichage, système d'exploitation utilisé, etc.) lors de vos visites sur ce site;

- mettre en œuvre des mesures de sécurité, par exemple lorsqu'il est demandé de se connecter à nouveau à un site tiers après un certain laps de temps.

Comment fonctionnent les témoins ?

Un site Web peut demander à votre navigateur d'enregistrer quelques caractères d'information sur votre ordinateur lors d'une visite, puis lire ces informations lors de vos visites subséquentes. Voici comment cela se produit :

1. Lorsque vous demandez accès à un site Web, votre navigateur envoie une requête à ce site. Cette requête contient :
 - l'adresse de la page que vous voulez consulter;
 - votre adresse IP (adresse Internet) pour que le site sache à quel endroit envoyer la page demandée;
 - les témoins que ce site a enregistrés sur votre ordinateur lors de vos visites précédentes (évidemment, lors de votre première visite, cette partie de la requête est vide).
2. Le site contacté analyse votre requête incluant l'information contenue dans les témoins (s'il y en a) et vous envoie :
 - la page d'information demandée;
 - un ou plusieurs témoins que votre navigateur enregistre sur votre ordinateur. Ces témoins sont dits « témoins propriétaires » s'ils sont créés par le site que vous avez consulté. D'autres témoins sont dits « témoins tiers » s'ils sont créés par d'autres sites qui sont utilisés par le site que vous avez consulté (ex. : images, publicités).
3. Lors de votre prochaine requête au même site, les témoins enregistrés précédemment seront envoyés au site par votre navigateur. Le site pourra alors utiliser ces témoins pour mieux répondre à votre requête.

Notez que :

- Un site Web n'écrit jamais directement sur votre ordinateur. C'est votre navigateur qui le fait. Un site ne prend donc jamais le contrôle de votre ordinateur.
- La quantité d'information contenue dans les témoins est minime et ne peut en rien encombrer votre disque dur.
- Un site ne peut que lire les témoins qu'il a préalablement enregistrés sur votre ordinateur. Il ne peut pas lire l'information que vous avez enregistrée sur votre ordinateur ni les témoins enregistrés sur votre ordinateur par d'autres sites.
- Les témoins ne peuvent pas endommager vos fichiers ou faire des actions malicieuses comme peuvent le faire des virus ou des espions.
- La configuration par défaut de Google Chrome est d'accepter et de conserver tous les témoins qu'ils soient propriétaires ou tiers.

Exercice 20: comment supprimer les témoins et constater que notre navigateur perd de l'information utile lorsque vous supprimez les témoins ? (Vous allez constater que le site de Bell.ca perd la connaissance de votre langue et de votre région de préférence lorsque vous supprimez vos témoins.)

Vous allez d'abord effacer les témoins qui se trouvent dans votre navigateur.

1. Supprimez tous les témoins enregistrés sur votre ordinateur avec les actions suivantes :
 - 1.1. en haut à droite de l'écran, cliquez sur  ;
 - 1.2. cliquez sur **Plus d'outils**;
 - 1.3. cliquez sur **Effacer les données de navigation...**;

- 1.4. dans la fenêtre **Effacer les données de navigation**, faites les actions suivantes :
 - 1.4.1. cochez l'option **Cookies et autres données de site**,
 - 1.4.2. décochez toutes les autres options,
 - 1.4.3. en haut à droite de la fenêtre, assurez-vous de choisir la période de temps que vous désirez couvrir lors de la suppression. Pour changer la valeur actuelle, cliquez sur celle-ci pour voir les autres options puis cliquer sur **Toutes les périodes**,
 - 1.4.4. cliquez sur le bouton **Effacer les données de navigation**,
 - 1.4.5. fermez l'onglet **Paramètres** en cliquant sur le X dans la partie droite de l'onglet **Paramètres**.

Vous allez maintenant indiquer au site de Bell que votre langue de préférence est le français et que votre région est le Québec. Vous allez ensuite constater que le site de Bell mémorise cette information dans les témoins de votre ordinateur.

2. Téléchargez la page d'accueil du site de **Bell** avec les actions suivantes :
 - 2.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 2.2. écrivez **Bell.ca**;
 - 2.3. frappez la touche **Entrée**.
3. Notez que le site vous demande si vous voulez la version anglaise ou française de sa page d'accueil ainsi que votre région afin de vous offrir les produits disponibles dans votre région.
4. Cliquez sur les boutons **Français** et **Québec**, puis cliquez sur **Enregistrer mes choix**.
En même temps que le site de Bell vous envoie sa page d'accueil française, il envoie un témoin que votre navigateur enregistre sur votre ordinateur à votre insu. Ce témoin indique que vous préférez la version française de la page d'accueil et que vous désirez l'information pertinente au Québec.
5. Fermez l'onglet **Internet, Mobile, Télévision HD, Téléphonie – Bell Canada** en cliquant sur le X dans la partie droite de cet onglet.
6. Téléchargez de nouveau la page d'accueil du site de **Bell** avec les actions suivantes :
 - 6.1. cliquez sur l'adresse dans la barre d'adresse pour la sélectionner;
 - 6.2. écrivez **Bell.ca** dans la barre d'adresse;
 - 6.3. frappez la touche **Entrée**.
En regardant dans le fichier des témoins, votre navigateur a trouvé un témoin enregistré précédemment par le site de Bell. Votre navigateur envoie ce témoin au site de Bell. Ce témoin indique au site de Bell vos préférences telles que définies précédemment.
7. Constatez que le site vous envoie sa page d'accueil selon vos préférences sans vous les demander.

L'affichage adaptatif

Avec l'arrivée des téléphones intelligents et des tablettes, en plus des ordinateurs de dimensions variées, il est de plus en plus important pour les propriétaires de sites Web d'avoir des sites s'adaptant à ces différentes plateformes de navigation.

L'affichage adaptatif est rendu possible grâce au développement d'outils de **design adaptatif** facilitant la conception de sites Web qui permettent à l'internaute de naviguer facilement sur un site, peu importe l'appareil avec lequel il le consulte.

De cette façon, l’affichage d’un **site web adaptatif** s’ajustera en fonction de la taille de l’écran de l’appareil utilisé (ordinateur, tablette, téléphone intelligent).

Exercice 21 : comment constater l’effet de l’affichage adaptatif sur un site web en fonction de la dimension de l’écran de l’appareil utilisé ? (Vous allez télécharger la page d’accueil du site du Club informatique Mont-Bruno, puis vous allez réduire la dimension de la fenêtre d’affichage de Chrome.)

1. Téléchargez la page d’accueil du site du Club informatique Mont-Bruno avec les actions suivantes :
 - 1.1. cliquez sur l’adresse dans la barre d’adresse pour la sélectionner;
 - 1.2. écrivez **cimbcc.org**;
 - 1.3. frappez la touche **Entrée**.
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur  pour réduire la fenêtre de Chrome.
3. Au besoin, agrandissez la fenêtre pour qu’elle occupe la totalité de l’écran avec les actions suivantes :
 - 3.1. déplacez le pointeur  de la souris sur le côté droit de la fenêtre jusqu’à ce que la flèche se transforme en , puis cliquez et maintenez le bouton enfoncé, puis déplacez le pointeur de la souris jusqu’au bord droit de l’écran;
 - 3.2. répétez pour le côté gauche de la fenêtre;
 - 3.3. déplacez le pointeur  de la souris sur la partie supérieure de la fenêtre jusqu’à ce que la flèche se transforme en , puis cliquez et maintenez le bouton enfoncé, puis déplacez le pointeur de la souris jusqu’au bord supérieur de l’écran;
 - 3.4. répétez pour la partie inférieure de la fenêtre.
4. Déplacez le pointeur  de la souris sur le côté droit de la fenêtre jusqu’à ce que la flèche se transforme en , puis cliquez et maintenez le bouton de la souris enfoncé, finalement en maintenant le bouton de la souris enfoncé, déplacez lentement le pointeur de la souris vers le côté gauche de l’écran pour voir les changements progressifs de la page.
5. Constatez que les trois sections verticales du site se déplacent pour ne laisser que la colonne centrale visible et placer les deux autres colonnes plus bas, les unes à la suite des autres. La barre de menus compressée puis remplacée par l’icône  qui permet d’accéder aux éléments du menu en liste verticale. Dans sa plus petite largeur, le texte des articles à la une de la page d’accueil se transforme en liens vers ces articles.
6. Toujours en maintenant le bouton gauche de la souris pressé, agrandissez la fenêtre en déplaçant la souris  vers le côté droit de votre écran d’ordinateur.
7. Arrêtez d’agrandir la fenêtre quand vous verrez complètement le menu du site, c’est-à-dire qu’il y a dans la bande noire du haut les boutons **ACCUEIL** à gauche et **PLAN DU SITE** à droite. Vous avez alors la dimension minimale requise pour visualiser le site du club dans sa forme complète et optimale.
8. Cliquez sur , dans le coin supérieur droit de la fenêtre de Chrome pour la retrouver en format plein écran.